



Jeudi 28 février, jour du CDEN « rythmes scolaires » Rassemblement au Rectorat à partir de 11h

**Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA,
SUD Education, CGT Educ'Action et CNT Ste
appellent à la mobilisation :**

- le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé !**
- le Maire de Paris doit retirer son projet !**
- les conditions de scolarisation des élèves doivent être améliorées : restitution de tous les postes supprimés depuis 5 ans (RASED, titulaires-remplaçants etc...) !**

■ Samedi 26 janvier, le ministre Peillon a publié le décret 2013-77 du 24 janvier « *relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires* ». Une véritable provocation !

■ Après les 90 % de grévistes à Paris le 22 janvier, la mobilisation s'est développée dans tous les départements.

Rien n'est inéluctable : un décret publié peut être retiré !

L'intersyndicale parisienne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'Action et CNT Ste réaffirme ses positions :

- « Ce décret n'est pas acceptable, il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et ne garantit en rien leur réussite scolaire. Les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'Etat.

Les PVP doivent continuer à intervenir sur le temps scolaire. Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013. »

- Les revendications urgentes pour l'école doivent être satisfaites : baisse des effectifs par classe, création de postes RASED et titulaires-remplaçants, abrogation des mesures Darcos-Chatel, recrutement, formation et titularisation des personnels municipaux des écoles ...

La Mairie de Paris s'obstine dans son intention de mettre en place son projet éducatif territorial contre l'avis quasi unanime des enseignants mais aussi des parents et des personnels municipaux comme cela s'est manifesté dans les premières « réunions publiques » organisées par la Mairie.

L'intersyndicale parisienne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'Action et CNT Ste appellent à se mobiliser le jour du CDEN « rythmes scolaires », jeudi 28 février. Un préavis de grève a été déposé. Elle appelle à un rassemblement à partir de 11h devant le Rectorat (Gambetta).